



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Architecture

Université de Liège (ULiège)

Fabrice Hénard
Luc Bousquet
Guislain His
Sébastien Jacquot
Bruno Vayssière

28 juin 2019

Table des matières

Contexte de l'évaluation	3
Synthèse.....	4
Présentation de la Faculté et de la formation en architecture	5
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement	6
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	8
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	8
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme	9
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme.....	9
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	10
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	12
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	12
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	13
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	14
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	14
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	17
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée).....	17
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC).....	18
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	18
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme].....	19
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	21
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	21
Dimension 5.2 : Analyse SWOT.....	21
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi.....	21
Conclusion.....	22
Droit de réponse de l'établissement.....	23

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2018-2019 à l'évaluation de la filière en Architecture Art de bâtir et urbanisme. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 4 et 5 décembre 2018 à l'Université de Liège (ULiège) accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité d'évaluation a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré 9 représentants des autorités académiques, 35 membres du personnel, 19 étudiants, 6 diplômés et 4 représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité d'évaluation :

- Fabrice Hénard, expert en gestion de la qualité et président du comité
- Madeleine Accarain, experte étudiante
- Luc Bousquet, expert de la profession
- Guislain His, expert pair
- Bruno Vayssièrè, expert pair

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Mise en place d'un conseil pédagogique et scientifique permettant de traiter des affaires propres de la Faculté et de poursuivre la mise en œuvre d'un plan facultaire
- Fort engagement de la Faculté au regard du devenir des professions relatives à l'Architecture
- Communication externe solide
- Bonne appropriation du référentiel de compétences de l'ARES
- Bonne politique de mobilisation des ressources dédiées à la recherche

OPPORTUNITÉS

- Le *Liège Lab Ville* pourrait devenir partenaire-expert de la Faculté au service de l'aménagement urbain et favoriser les passerelles entre formation et recherche
- Les Laboratoires des Facultés avec lesquels la Faculté d'Architecture de Liège coopère peuvent être de puissants leviers afin de déployer l'internationalisation de la formation
- Le recours à FORMASUP pourrait servir de label qualité pour la formation

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Restaurer un bon climat de travail au sein de la Faculté.
- Renforcer l'efficacité des organes de gouvernance actuels, en attendant le moment venu pour élire un doyen selon les procédures normales.

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Absence de réelle gouvernance facultaire
- Un plan stratégique qui n'est pas porté par l'ensemble des acteurs de la Faculté
- Multiplicité des instances de pilotage de la formation minant l'efficacité institutionnelle et l'implication des étudiants
- Faible participation des communautés étudiante et enseignante à la gouvernance
- Absence de mécanismes de qualité propres à la Faculté
- Absence de stratégie de développement international
- Manque de coordination entre les dispositifs d'évaluation et faible contrôle de la maîtrise des AA

MENACES

- Le développement du numérique appelle à une révision de la formation afin d'intégrer les besoins numériques des étudiants

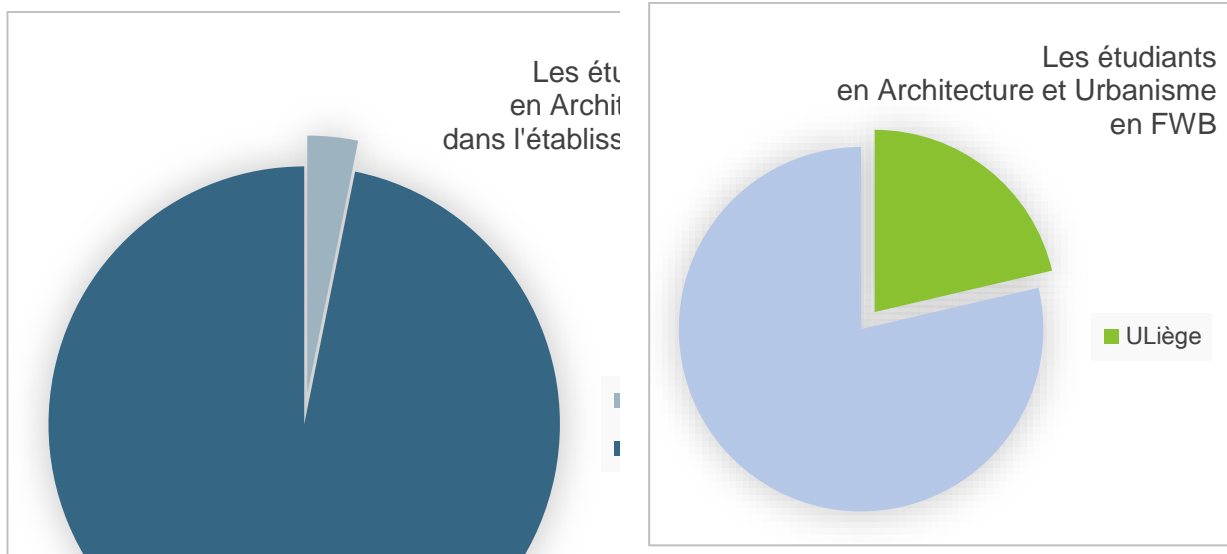
Présentation de l'établissement et de la formation

Créée en 1817, l'Université de Liège (ULiège) est une université publique, pluraliste et complète de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). L'ULiège est implantée sur quatre campus en Wallonie (Centre-Ville, Sart-Tilman, Arlon, Gembloux) et sur deux sites internationaux (en Corse et en Suisse). Elle compte 23 500 étudiants, répartis dans 11 facultés. Elle englobe également 55 unités de recherche. Son offre de formations comprend 38 bacheliers, 201 masters, 65 masters complémentaires, des formations de 3^e cycle, des formations pour enseigner et des formations continues.

La Faculté d'Architecture, qui fait l'objet du présent rapport d'évaluation, est née de l'intégration en 2010 de deux Instituts Supérieurs d'Architecture (ISA), l'ISA Lambert-Lombard et l'ISA Saint-Luc au sein de l'ULiège. Présentant au moment de leur intégration des différences en matière de gouvernance, d'orientations données aux études et de profils d'enseignants, elles s'uniformisent aujourd'hui à travers le recrutement d'un personnel dans le cadre universitaire traditionnel.

La Faculté d'Architecture se compose d'un seul département et d'une filière unique composée d'un cycle de bachelier en Architecture, d'un cycle de master en Architecture avec une finalité spécialisée en « Art de bâtir et urbanisme » et d'un 3^e cycle. Ce 3^e cycle est peu structuré à l'échelle de la Faculté, du fait de l'héritage des modalités d'enseignement qui existaient avant l'intégration.

En 2016-2017, la Faculté d'Architecture compte 750 étudiants, ce qui représente alors 3% de la population étudiante totale de l'ULiège et 21% de la population étudiante dans les formations en architecture et urbanisme en FWB.



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 Le « Projet pour l'Université de Liège » fut une opportunité dont la Faculté d'architecture s'est saisie pour impulser des réformes de gouvernance et de gestion de la qualité. Les 4 axes de ce projet portent sur une clarification des circuits de gouvernance et des responsabilités, l'évaluation de l'enseignement et de la recherche, la promotion des activités de recherche et le renforcement de pédagogies alternatives et davantage participatives. La Faculté d'architecture s'inscrit pleinement dans ces axes. La stratégie de l'université 2017-2021 éclaire les orientations de l'établissement face aux évolutions sociétales. La Faculté d'architecture s'est là aussi emparée de ce document cadre, qui questionne le sens même de sa filière tant sur le plan professionnalisant que sur les activités de recherche.
- 2 Le comité d'évaluation (ci-après « le comité ») estime donc que le cadrage et les réformes impulsées par l'université aurait pu servir à la Faculté pour se structurer et se projeter à la suite d'une fusion et d'une intégration qui impliquent déjà des changements importants en interne, qu'il s'agit de « digérer » collectivement. La période 2014-2015, connaissant des changements de gouvernance au niveau de l'université (par exemple avec la création des Commissions permanentes de l'enseignement et de la Commission pour la recherche) n'a pas été propice afin d'envisager un mode de gouvernance adéquat pour la Faculté d'architecture, engagée dans la fusion de deux instituts et l'élaboration de son plan stratégique. Les conditions n'étaient pas réunies pour envisager un mode de gouvernance idoine. La mise sous tutelle demandée par la faculté elle-même auprès de l'université fin 2016 témoigne de cette difficulté.
- 3 Il n'existe pas de consensus interne sur la valeur ajoutée de l'intégration à l'université pour la Faculté. Pourtant, les exemples donnés par les enseignants et les étudiants sur l'apport de services universitaires, en comparaison de ce qui était offert par les instituts, sont légions. Cette situation pourrait évoluer avec le plan stratégique, mais uniquement à condition que celui-ci soit porté et mis en œuvre par l'ensemble de la communauté. Actuellement, cela reste un document dont les contours sont connus et relativement bien acceptés, mais qui n'est pas porté ni validé collectivement.
- 4 Le comité estime qu'il n'y a pas eu d'accompagnement sur le terrain pour les personnels administratifs, qui ont subi le changement plutôt qu'ils n'y ont participé. La fusion et l'intégration ont été émaillées de nombre d'essais, d'erreurs, sans véritable pilotage du changement au niveau facultaire. S'y sont ajoutés des problèmes de santé pour certains, de démotivation pour beaucoup et de doute pour toute la communauté sur la pertinence de ces changements au bénéfice du projet facultaire au sein de l'université.
- 5 Le comité salue toutefois l'élaboration d'un plan facultaire, qui fixe les grandes orientations, et témoigne d'une réflexion sur le programme, sa pertinence et son efficacité pour l'étudiant, son environnement professionnel (les employeurs des diplômés de la filière) et scientifique (la recherche de la filière), dans un climat de travail atone voire toxique pour certains personnels administratifs ou académiques. Les étudiants qui se trouvent aussi dans une situation difficile de surcharge de travail et d'informations confuses. Ce plan

facultaire a émergé dans un cadre institutionnel contrarié, avec l'absence de doyen et une fusion d'instituts pas si évidente à opérationnaliser aux yeux de la communauté académique.

- 6 Cependant, le plan facultaire ne semble pas suffisant pour faire évoluer la Faculté à court terme (2-3 ans), mettre un terme à la tutelle, organiser des élections pour un doyen et retrouver une pleine autonomie. Il ne saurait se substituer à la mise en place d'une gouvernance facultaire solide.
- 7 Sur le plan du pilotage de la formation, le comité s'interroge sur la multiplicité des instances à l'université et au sein de la Faculté. Il est difficile de comprendre où se situent les lieux de décisions réels. L'impression de mille-feuille institutionnel est corroborée par la multiplication des temps de réunion pour une efficacité dont beaucoup, en interne, finissent par douter.
- 8 Les rouages sont complexes, génèrent de l'opacité bureaucratique, et incidemment une relative perte de confiance de la communauté enseignante et étudiante dans la capacité de la Faculté à piloter sa propre formation.
- 9 Dans ces conditions, le comité peut expliquer le manque d'implication des étudiants. par un manque de conviction sur l'efficacité du mode de gouvernance de la Faculté. Le comité n'a pu réunir les preuves que les étudiants disposaient des moyens nécessaires pour participer à la gouvernance de leur Faculté (par ex. disposer de lieux de réunion avec des horaires adaptés), se regrouper, se croiser entre années.
- 10 Le comité constate que la réflexion est réelle dans la Faculté, en témoigne le nombre important de réunions. Mais la gouvernance de la Faculté n'accorde pas de temps pour l'organisation de la réflexion selon une orientation qui serve l'étudiant et un projet facultaire. La réflexion existe, mais elle n'est pas forcément organisée en ce sens, pas suffisamment inclusive (incluant systématiquement les chercheurs, les non-titulaires, les administratifs) et visiblement peu suivie d'effets concrets. Par exemple, la visite n'a pas permis de conclure que l'ensemble de la communauté avait été impliquée dans l'identification des priorités pour construire une Faculté d'architecture.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 11 La démarche qualité de la Faculté d'architecture a largement bénéficié de l'appui des services de l'ULiège et de son expérience avec l'AEQES. Des mécanismes d'assurance qualité potentiellement intéressants pour la Faculté existent mais sont encore méconnus. Ainsi, les étudiants répondent aux enquêtes ou aux évaluations des enseignements, mais n'en voient pas les impacts. Peu d'entre eux connaissent les projets SIARPA et Feedback.
- 12 La Faculté vit depuis plusieurs années une période de gouvernance transitoire et subit les réformes de gouvernance successives de l'ULiège. La priorité n'a pas forcément été de se doter de dispositifs spécifiques d'assurance qualité mais plutôt d'employer ceux existants au niveau de l'université. Ce fut une sage décision, mais qui ne saurait perdurer.
- 13 Les étudiants et les enseignants sont représentés dans les organes de gouvernance et de consultation mais elles/ils y participent peu et peinent à faire émerger un consensus entre eux.
- 14 D'une manière générale, les retours sur la qualité demeurent insuffisamment développés. La prise en compte des retours étudiants est encore à améliorer.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 15 La Faculté d'architecture dispose de son conseil des études. Les réflexions sur la révision des unités d'enseignement (UE) se déroulent d'abord à la Commission permanente pour ensuite être soumises au conseil des études de la Faculté. Ce circuit paraît surprenant. Toutefois, le comité note que la Faculté a mis en place un conseil pédagogique et scientifique permettant de traiter des affaires propres à la filière et de poursuivre et appuyer la mise en œuvre du plan facultaire. Ce fut une décision pertinente, puisque cette commission n'a pas cherché à doubler les nouvelles instances de gouvernance universitaires mais à préserver un lieu de débat et de discussion. C'était utile pour s'écarter un tant soit peu des tensions lourdes liées à la gouvernance de la Faculté et de l'université.
- 16 La Faculté n'a pas cherché à préserver un pré-carré ou bien cultiver ses caractéristiques disciplinaires. Elle a au contraire souhaité intégrer son offre de formation et y impliquer sa communauté enseignante dans le vaste ensemble représentant l'Université de Liège, qui mettait en place des balises pertinentes pour la Faculté: les plans stratégiques, le projet de l'ULiège ainsi que le plan stratégique précédent. Ce dernier s'adressait à trois niveaux : l'individu, la communauté et la société. Ces trois niveaux s'articulent pleinement avec les échelles d'intervention et de réflexion des métiers de l'architecture et de l'urbanisme.
- 17 Le comité met en garde la Faculté d'architecture sur la nécessité de préserver et cultiver l'objectif opérationnel de la formation. L'équilibre entre une formation théorique et professionnalisante est difficile à atteindre, le comité des experts en est bien conscient. Il comprend que la Faculté a voulu pleinement jouer la carte de l'université. Il est important aujourd'hui de rééquilibrer, et d'inclure la voix des praticiens extérieurs à l'université dans les instances de gouvernance facultaires, assez rapidement. Plusieurs priorités semblent privilégiées pour y parvenir. Le Comité en souligne deux particulièrement pertinentes. Le Liège Lab Ville, plateforme de collaboration qui vise à mieux insérer la Faculté dans les problématiques de la ville, pourrait être un partenaire-expert au service de l'aménagement urbain. Cette plateforme pourrait également impliquer les travaux de recherche et favoriser les passerelles entre formation et recherche à la Faculté. La seconde priorité concerne l'offre de formation continue pour les professions ayant besoin de compétences en architecture et urbanisme, ce qui met la Faculté au défi de construire une offre de formation attractive, et résolument axée sur les besoins des praticiens.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 18 Les étudiants de la Faculté reçoivent un nombre d'informations important, témoin de l'activité de la Faculté et du lien qu'elle entend animer avec les étudiants. La diversité des supports (site internet, web, emails) garantit un filet d'informations, prisé par les étudiants.
- 19 Le comité estime en revanche que des efforts de rationalisation des informations entre enseignants et étudiants doivent être engagés. La diversité des moyens de communication noie parfois les étudiants. Les blogs personnels, les emails non institutionnels, la coexistence de plateformes d'échanges, ne permettent guère à l'étudiant d'avoir une information cohérente. C'est d'autant plus important qu'il s'agit d'informations liées aux enseignements, aux évaluations et aux rendus à fournir.

RECOMMANDATIONS

Le comité a préféré inclure la recommandation sur la partie stratégie/gouvernance en toute fin de rapport.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 20 L'ULiège a opté pour une approche de la filière architecture à finalité unique tout en permettant une flexibilité des parcours. La Faculté a travaillé depuis la fusion et l'intégration sur les différents métiers pouvant utiliser les compétences des diplômés de la filière. Ces compétences sont à la fois opérationnelles et théoriques. L'expérience acquise dans les instituts avant fusion a été préservée, et l'inclusion dans l'université offre la possibilité d'intégrer l'apport de la recherche à l'enseignement dans la filière – dès le bachelier – et de contribuer à la recherche au sein de la Faculté et de l'université dans son ensemble.
- 21 Le comité souligne l'engagement de la Faculté pour interroger l'avenir possible des métiers et fonctions utilisant les compétences proposées, pour pouvoir à terme, adapter ces dernières tant dans le contenu de la formation, les pédagogies employées que dans le recrutement des enseignants et l'accompagnement des étudiants. La Faculté a conscience que le métier d'architecte dans son acception classique évolue fortement, sans que les tendances ne soient claires, même parmi les professionnels interrogés. Aussi, la Faculté a-t-elle judicieusement mobilisé un éventail d'experts pouvant nourrir la réflexion, qui dépasse le seul cadre connu de l'architecte-maître d'œuvre du bâti. Le projet d'Observatoire des métiers des professions de l'architecture est fort pertinent, et pourrait servir l'ensemble des facultés de la FWB (dans une logique de mutualisation qui reste à élaborer au sein du collège des doyens des facultés d'architecture). Il reste encore trop peu connu des étudiants, et trop peu fréquent. Cette capacité à se projeter dans un avenir incertain démontre une certaine responsabilité de la Faculté à former des diplômés capables de s'adapter à un environnement professionnel en proie à des mutations importantes.
- 22 De même, la Faculté s'interroge sur la spécificité de la filière architecture à l'égard de formations connexes comme l'ingénierie, la géographie et autres disciplines traitant de la vie en société et de l'espace. L'inclusion dans l'ULiège, établissement multi-facultaire de renom et de taille réduite facilitant les échanges entre facultés, offre un terrain de coopération et de réflexion possible pour la Faculté. Le Comité des experts constate un manque de porosité entre les facultés, même entre facultés offrant des formations proches (la Faculté des sciences appliquées et ingénierie offre la seule formation en urbanisme de l'ULiège et une formation en ingénierie d'architecture). La réflexion sur les domaines d'enseignement et les axes stratégiques aurait dû prendre en compte pleinement l'existence de ces formations existantes, au moment où la Faculté d'architecture cherche sa place dans l'université.
- 23 Dans le même ordre de constats, les réflexions sur le devenir des métiers sont encore du registre du souhait. En 2018, la formation proposée poursuit deux finalités contradictoires : former à la maîtrise d'œuvre (ADN de la formation dispensée jadis dans les instituts) et former à une diversité des métiers qu'on ne cerne pas encore bien. Le comité avance que la conception même du métier de maître d'œuvre au XXI^e siècle a changé. La Faculté aurait tout intérêt à s'y pencher rapidement au risque que la formation des architectes ne devienne rapidement obsolète. Une actualisation de la vision du métier de maître d'œuvre reste à faire, qui pourrait déboucher sur une réforme plus profonde de ce métier (et des pédagogies qui lui sont consacrées). Le comité souligne également l'autre contradiction qui

est de développer la recherche en architecture, tout en continuant à promouvoir une formation visant à préparer les diplômés au stage de deux ans pour devenir architecte membre de l'Ordre. Ces contradictions se perçoivent au sein de la communauté enseignante. Certains ne sont pas convaincus de la pertinence de développer la recherche en architecture, d'autres l'ignorent totalement, au point que certains étudiants n'en ont jamais entendu parler dans leurs cours. Le comité constate que la recherche est encore considérée comme une activité à part, réservée à quelques-uns, et pas forcément comme un levier d'amélioration de la qualité globale de la formation. La vision portée par la réforme BMD ne semble pas avoir pris totalement corps.

- 24 Cette recherche est très récente, puisque du temps des instituts, très peu d'enseignants avaient des activités de recherche ou étaient titulaires d'un doctorat. Le potentiel de recherche de la Faculté d'architecture n'est donc pas comparable à celui de la plupart des autres facultés de l'ULiège. L'effort de structuration et l'amplification du nombre de postes et des moyens accordés à la recherche, que le comité des experts considère pertinent, doit véritablement servir à faire du master une formation adossée à la recherche et qui contribue à la recherche. Cela devrait donc se traduire par une implication des étudiants de master dans des projets scientifiques (ex. transversalité projet-mémoire de fin d'étude dès la fin du M1), une révision des UE, une mise à niveau des pédagogies. Le comité estime par ailleurs que la recherche ne peut prendre corps à la Faculté d'architecture que si elle est graduée : toutes les UE ne sont pas concernées et tous les enseignants ne deviendront pas enseignants-chercheurs.
- 25 Sur le plan des partenariats avec les employeurs, il reste des marges de manœuvre afin de mieux les institutionnaliser. Les partenariats sont issus principalement des relations individuelles nourries par les enseignants des deux instituts et la plupart sont eux-mêmes des praticiens ancrés dans la réalité du monde professionnel lié à l'architecture et l'urbanisme. En parallèle au déploiement de la stratégie facultaire, il convient de s'interroger sur la diversité des partenaires afin qu'ils représentent l'éventail des professions utilisant les compétences d'architecture et d'urbanisme, et sur la qualité de la relation entretenue avec eux. Ce dernier point renvoie au rôle et à la responsabilité des professionnels dans la formation (accueil en stage, intervention dans les enseignements, participation au jury de TFE notamment). Les professionnels qui ne sont pas intervenants dans cette Faculté, peinent parfois à comprendre leur rôle. De son côté, la Faculté, encore jeune, n'est pas encore équipée pour le leur expliquer ni les accompagner. L'initiative de l'Observatoire des métiers est un excellent moyen d'impliquer les employeurs dans la réflexion.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 26 Comme indiqué plus haut, les efforts de structuration faits par la Faculté pour afficher un plan stratégique articulé avec la mission de l'université offrent une approche renouvelée et sans doute plus ambitieuse par rapport à ce que les instituts pratiques d'architecture pouvaient afficher. La Faculté utilise son approche consolidée (domaines d'enseignement, axes de développement et recherche avec les deux laboratoires URA et UR APP) comme un vecteur de communication externe professionnel et *corporate* (confirmant l'appropriation de la culture universitaire par les membres de la Faculté d'architecture). Étudiants et employeurs rencontrés ont confirmé les progrès accomplis en termes de communication externe : cohérence, professionnalisation, clarté pour un public large y compris pour les non experts en architecture et urbanisme. La Faculté pourrait aller plus loin encore, dans la simplification des messages pour des étudiants non spécialistes ou au niveau secondaire, et pour des employeurs diversifiés.
- 27 La Faculté d'architecture s'appuie sur les nombreux services, événements et supports de communication de l'ULiège, pour organiser sa propre communication. Le Comité reconnaît les efforts de la Faculté, hérités des pratiques des instituts, pour ouvrir les étudiants du niveau secondaire à l'architecture et à l'urbanisme. Outre les interventions de la Faculté

dans les écoles du secondaire, ces étudiants peuvent assister aux portes ouvertes et même participer à certains enseignements durant leurs vacances. Le Comité souligne ici encore que la sacralisation de l'atelier, qui séduit les jeunes esprits, ne doit pas occulter l'intérêt des autres matières ni la découverte des multiples autres métiers alternatifs à celui d'architecte en cabinet. Il reste peut-être à mieux savoir transmettre leur valeur ajoutée et à en saisir les aspects attractifs pour un public jeune.

RECOMMANDATIONS

- 1 Appuyer le rectorat de l'ULiège pour inclure des représentants professionnels dans les instances de gouvernance et penser à les inclure dans les instances propres à la Faculté, comme le conseil des études. A ce niveau facultaire, il semble pertinent d'inclure des représentants variés des professions mobilisant des compétences d'architectes et d'urbanistes.
- 2 Développer un plan de mise en place de la politique de recherche (qui se structure et a déjà une stratégie facultaire) pour anticiper les besoins de formation des enseignants (soit entamer un doctorat, soit être sensibilisés à l'inclusion de la recherche dans leur enseignement), identifier les UE qui pourraient être révisées pour mieux inclure les travaux de recherche des instituts de la Faculté et des autres facultés de l'ULiège, renforcer les cours de méthodologie scientifique auprès des étudiants, dès la fin du bachelier et avant l'entrée en Master. La Faculté a commencé à le faire pour certains domaines d'enseignement comme la « conception de projet architectural ».
- 3 Lancer les chantiers qui permettent l'interaction entre recherche et pratique (ex. Liège Lab Ville, formation continue), et tirer les leçons pour questionner l'équilibre des types d'enseignements du Master (projets d'architecture, cours théoriques, ateliers). Dans le même temps, analyser les fonctions liées au métier d'architecte au XXI^e siècle et en déduire les enseignements et les pédagogies adéquates. Il s'agira également d'adapter le discours dominant au sein de la Faculté à ces nouvelles fonctions, et de les faire porter par l'ensemble de la communauté enseignante.
- 4 Renforcer l'assurance qualité de la relation avec les employeurs et structurer les partenariats (base de données, rencontres régulières...).
- 5 Poursuivre l'engagement dans la communication externe, et l'adapter à la variété des enseignements délivrés à la Faculté d'architecture, la diversité des parcours et des métiers en FWB et à l'international.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 28 Le comité salue la révision entamée dès 2013 du référentiel de compétences de l'ARES dans le but de favoriser son appropriation par une Faculté à peine sortie de la fusion des deux instituts. La Faculté s'est clairement positionnée au rang des exigences de la FWB, de la France et de la Belgique en construisant la formation à partir des acquis d'apprentissage (AA) d'un référentiel révisé et inspiré des pratiques d'autres facultés (y compris du Québec). Le comité note aussi l'implication forte de l'ensemble de la communauté enseignante dans la révision des programmes engagée à partir de 2016 par l'ULiège, et la révision du plan d'études pour l'année académique 2017-2018.
- 29 Si l'appropriation est réelle, telle que le comité a pu le percevoir, son adaptation à la spécificité de la Faculté d'architecture de l'ULiège peut encore être affinée. Il n'est en effet pas évident pour le comité comme pour les enseignants rencontrés, de faire le lien entre les axes stratégiques de développement et la structure de la formation telle que présentée dans le dossier d'autoévaluation. Notamment, l'articulation entre les AA affichés par chaque fiche UE et ceux de la formation de master reste implicite. La trajectoire pédagogique n'est pas des plus claires, et les étudiants sont bien en peine de comprendre concrètement comment elles/ils peuvent y parvenir. Il s'agit pour la Faculté de passer au crible les AA à la lueur d'une grille de compétences (elle existe déjà).
- 30 D'autre part, la pluridisciplinarité de la formation, mise en exergue comme atout et spécificité, est mentionnée partout, sans apparaître forcément à la lecture du plan de formation. Il n'est pas simple de comprendre si cette pluridisciplinarité est organisée en amont, par un jeu de synergie entre UE, travaux de recherches ou un co-enseignement avec des enseignants différents, ou bien si elle repose sur la capacité de l'étudiant à faire les rapprochements par lui-même. L'introduction de thématiques pour l'atelier de projet (champs prospectifs, bientôt au nombre de huit) n'a pas clarifié la situation. De même, les enseignements en ateliers ne sont pas forcément conçus pour être pluridisciplinaires bien qu'ils prétendent l'être. La visite n'a pas permis de collecter des exemples concrets de planification de la pluridisciplinarité – au-delà des interventions ponctuelles d'enseignants « hors ateliers » auprès du professeur d'atelier.
- 31 Enfin, l'introduction de la recherche dans le master n'a pas encore généré de débats sur l'adéquation des pédagogies et l'évaluation des étudiants. La recherche exige en effet des enseignements et des modes d'évaluation particuliers. Elle permet dans le même temps à l'étudiant d'acquérir des compétences nouvelles qui peuvent s'inscrire dans le référentiel des compétences révisé. Il s'agit de les identifier.
- 32 Le comité souligne le manque de clarté sur les nouvelles dimensions à prendre en compte pour la formation d'architecte-urbaniste d'aujourd'hui, dans une perspective de long terme (démographie, environnement, numérique...). Il est important que les laboratoires de recherche appuient la Faculté dans cette réflexion. Ils sont porteurs de thématiques émergentes et peuvent aider à questionner la pertinence du référentiel au regard des évolutions sociétales (ce que la consultation des employeurs ne peut pas pleinement apporter).

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 33 Le comité note l'implication relativement récente de la Faculté dans la rénovation des pédagogies. Il lui a fallu d'abord s'organiser institutionnellement, puis réviser le référentiel et le plan d'études. Elle est aujourd'hui en condition pour repenser la pédagogie, en témoigne la cartographie des pratiques fournie dans le dossier d'autoévaluation.
- 34 Des initiatives sont intéressantes comme les activités intégratives et transversales lancées à partir de 2018 ou le traitement de la notion de « confort » complémentaire de l'équipement, démontrant une dynamique dans la réflexion pédagogique. Néanmoins, la Faculté aurait tout intérêt à questionner la pédagogie au regard des AA et de sa réflexion prospective sur les métiers de l'architecture, mais aussi à la lueur des résultats des étudiants (par exemple, l'échec en ateliers de certains d'entre eux).
- 35 Le comité remarque que la pluridisciplinarité, déjà existante, pourrait gagner en contenu grâce à la coopération avec les centres de recherche des autres facultés. C'est une volonté de la Faculté d'architecture que le comité considère fort pertinente. Par exemple, les liens entre la recherche en architecture et en environnement ou en biologie devraient être prochainement concrétisés. Il reste à la Faculté à les traduire en AA et à prévoir les pédagogies adéquates. Il faut en effet que ces coopérations scientifiques ne débouchent pas seulement sur des publications ou des projets portés par les enseignants mais deviennent un enrichissement véritable des enseignements dès le bachelier 1 puis au niveau master. Sur ce point, le comité note l'objectif de la Faculté de travailler avec les sciences de l'éducation pour analyser des évolutions pédagogiques possibles ainsi que des nouvelles modalités d'évaluation pour un enseignement en architecture et urbanisme (groupe de recherche PAPIER (Pédagogie-Architecture-Paysage). C'est un secteur niche qui pourrait servir à l'ensemble des Facultés d'architecture de la FWB, qui déjà se réunissent régulièrement pour apprécier collectivement les évolutions des formations de ce domaine. L'implication dans la recherche sur le numérique en architecture et au sein du groupe de recherche LNA (Laboratoire de culture numérique en Architecture) promet lui aussi de produire des résultats prometteurs.
- 36 Le projet en atelier est, pour l'instant, la clef de voûte de l'ensemble de la formation. Il n'est pas quadrimestrialisé et compte pour un nombre significatif de crédits (20 ECTS par bloc). Il tend à phagocyter les autres UE, qui sont sacrifiées au profit des exercices de conception souvent chronophages et symboliques de la formation d'un architecte. Encore trop peu d'enseignants sont impliqués dans les UE d'ateliers, sauf de manière sporadique et selon le bon vouloir des enseignants responsables de ces ateliers. Le comité ne critique pas l'approche « du et par le projet », mais il s'interroge sur l'articulation entre le projet et les autres types d'enseignement qui semblent souvent en périphérie, voire pour certains relativement ignorés des étudiants. En outre, le comité constate que certains domaines disciplinaires devenus fondamentaux en architecture, constituent des angles morts de la formation (environnement, développement durable).
- 37 Par ailleurs, le comité rappelle que l'aspect recherche que la Faculté souhaite développer à juste titre, exigerait peut-être un repositionnement du projet dans le plan d'étude, ou des pédagogies complémentaires pour inclure les démarches scientifiques pendant la conduite du projet. Les projets de renforcement de l'accompagnement des étudiants par des étudiants de Master et d'amélioration de l'accueil en début de bloc 1 sont pertinents.
- 38 Le comité constate la quasi absence de stratégie de développement international de la Faculté. Il semble étonnant qu'un master de type Bologne soit aussi peu organisé pour permettre les mobilités entrantes et sortantes, surtout dans une université disposant de la capacité de se positionner comme un acteur de l'enseignement supérieur européen. L'ouverture de la formation au monde, le brassage des approches, l'appréhension de la diversité sociétale ou la créativité sont souvent mis en avant par la Faculté comme des objectifs à développer. Cette ambition louable exigerait un ancrage plus marqué dans

l'internationalisation : mobilité étudiante, académique, professeurs invités (il y en a, et leurs interventions sont prisées), études de cas fondées sur des exemples étrangers (cette pratique se développe), pratique des langues étrangères de spécialité (encore balbutiante).

- 39 Il semble que la mobilité internationale soit d'abord réservée aux bons étudiants, ceux qui n'ont pas de crédits résiduels. Le comité des experts rappelle les objectifs des programmes Erasmus, se voulant inclusifs et ouverts à tous les étudiants. Même les étudiants moins performants ont besoin de mobilité. Elle est même parfois pour ces étudiants une manière de se relancer dans leur cursus.
- 40 L'ouverture au monde se traduit également par davantage de temps libre. Les études d'architecture sont perçues par beaucoup d'entre eux comme trop chronophages et empêchent les étudiants de sortir, de visiter des expositions, d'échanger et *in fine* de cultiver leur goût pour la découverte, les rencontres et nourrir la créativité dont elles/ils auront besoin. Le comité s'inquiète même de l'attitude de certains étudiants rencontrés qui ne perçoivent pas cet envahissement horaire de leur obligation facultaire (au détriment parfois de leur équilibre physiologique) comme anormal.
- 41 Le comité estime que la place du stage, du TFE et de l'épreuve intégrée comme modalités pédagogiques à part entière, reste insuffisamment explorée dans le plan d'études révisé. Le stage est particulièrement absent des débats avec les enseignants et les étudiants durant la visite. Cette absence interroge la valeur ajoutée qu'il représente. Le DAE pourtant regrette la faible proportion de terrain dans la pédagogie (une fourchette basse de 1 à 2% des activités de formation). Le comité estime que le conseil pédagogique devrait s'en emparer, comme déjà évoqué sur les aspects d'assurance qualité. Pour les TFE et l'épreuve intégrée, l'intérêt et l'implication de la Faculté et des étudiants semblent plus marqués. Là encore, ces deux épreuves mobilisant l'éventail des compétences et connaissances dans une optique de pluridisciplinarité sont marginalisées par l'atelier de projet, séquence pédagogique reine de la formation.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 42 Il ne s'agit pas d'une formation monobloc. Cette diversité devrait se lire dans les programmes, par exemple à travers des croisements disciplinaires. On les cite, on en parle, mais ces croisements ne sont pas encore formellement inscrits ni matérialisés dans le plan d'études, autant que la Faculté le prétend.
- 43 Le comité comprend et salue l'initiative de rationaliser l'affectation des crédits (environ 4 crédits par UE). Il reste difficile de comprendre sur quelle base les ECTS ont été alloués aux différents cours. Ceci ne facilite pas l'évaluation des acquis des étudiants (cf. plus bas).
- 44 Malgré le plan d'études révisé, l'étudiant de la Faculté d'architecture rencontre des difficultés pour faire son choix et connaître les opportunités de formation. Une certaine flexibilité arrive au niveau du master, mais elle n'est ni pensée en bachelier, ni accompagnée. Les étudiants mal informés pensent encore souvent en termes de « matières ». Par ailleurs, la logique des cours obligatoires ou à options n'est pas toujours apparue clairement au comité, encore moins aux étudiants.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 45 Le comité partage les doutes soulevés dans le dossier d'autoévaluation sur la multiplicité des dispositifs d'évaluation, sans qu'il y ait eu de véritable réflexion collective sur leur application dans les faits, de manière cohérente selon les enseignants (ce qui ne semble pas être le cas selon les témoignages des étudiants). Sans imposer de carcan aux enseignants sur leur manière d'évaluer, il est essentiel que la Faculté reprenne la main sur cet aspect crucial de la formation, tant pour conserver la motivation des étudiants que celle

des enseignants, et garantir que les diplômés maîtrisent les AA escomptés. Actuellement, on ne peut pas affirmer que les diplômés ne les maîtrisent pas, mais on ne peut garantir que l'ensemble des AA aient été correctement évalués.

- 46 L'engagement depuis 2016 dans le projet Feedback a amélioré sans conteste la manière d'évaluer les étudiants de bloc 1 et de les accompagner, plutôt que de les sanctionner dans leurs premiers pas dans l'enseignement supérieur. Il s'agit aujourd'hui d'impliquer davantage les étudiants en le faisant connaître.
- 47 Le comité s'interroge sur le degré de coordination entre enseignants au regard de la date des examens. Ceci témoigne d'un manque de coordination pédagogique facultaire.

RECOMMANDATIONS

- 1 Continuer à développer les liens entre la Faculté d'architecture et les centres de recherche de l'ULiège. Donner priorité aux activités des espaces de prospective et de recherche tels que le réseau PAPIER (Pédagogie-Architecture- Paysage) et le LNA (Laboratoire de culture numérique en Architecture).
- 2 Développer une stratégie internationale facultaire à moyen terme, et accompagner les enseignants de la Faculté pour intégrer pleinement la dimension internationale de la formation, dès le bachelier. L'ULiège a suffisamment d'expérience pour appuyer la Faculté dans :
 - La mobilité entrante et sortante
 - L'internationalisation *at home*
 - L'enseignement des langues étrangères, la Faculté d'architecture pouvant se spécialiser dans l'anglais de spécialité.
- 3 D'autre part, les laboratoires de la Faculté et ceux avec lesquels elle coopère peuvent être de puissants leviers pour interroger et déployer l'internationalisation de la formation, à la fois bachelier et master.
- 4 Enfin, la Faculté doit :
 - Questionner l'adaptation de la formation à la mobilité (par exemple, l'absence de quadrimestrialisation) des enseignements d'atelier freine la mobilité des étudiants). Elle a pourtant plusieurs atouts : elle faciliterait la mobilité Erasmus, le TFE, la gestion de l'échec et la diversification de l'offre pédagogique.
 - Analyser dans quelle mesure la charge de travail exigée des étudiants n'est pas un frein au départ.
- 5 Conserver le référentiel de compétences actuels, mais :
 - a. Réviser l'adéquation des AA entre UE et programme de Master,
 - b. Approfondir la réflexion sur les types d'enseignements délivrés pour atteindre les compétences visées au niveau Master.
 - c. Parallèlement, mettre en place le renforcement de l'accompagnement des étudiants par des étudiants de Master en début de bloc 1.
- 6 Réfléchir sur l'acquisition de compétences transversales et la façon dont la pluridisciplinarité peut être organisée de manière explicite entre les UE et les pratiques des enseignants (mise en œuvre des UE et évaluation des étudiants).

- 7 Identifier les compétences acquises à travers les activités de recherche qui se développent à la Faculté et adapter le cas échéant des pédagogies adéquates (par ex. méthodologie d'analyse scientifique).
- 8 Revoir la valeur ajoutée du stage, des TFE et de l'épreuve intégrée dans le plan d'étude et leur contribution aux AA. Revoir l'assurance qualité du stage, et l'articulation équilibrée entre projet d'atelier, stage et TFE/épreuve intégrée. Il s'agit également de lier ces activités aux nouvelles approches pédagogiques comme les activités intégratives et transversales lancées à partir de 2018.
- 9 Mettre à contribution les groupes thématiques et les laboratoires de recherche de la Faculté et d'autres facultés afin de prendre en compte de nouvelles thématiques sociétales dans le référentiel, ce dernier pouvant évoluer le cas échéant. C'est surtout au niveau des UE et des pédagogies utilisées que ces dimensions peuvent être incluses.
- 10 Lancer le chantier de la rénovation de l'évaluation des enseignements. Les modalités d'évaluation doivent être systématiquement précisées dans les fiches UE et un dispositif d'assurance qualité interne doit vérifier que les enseignants appliquent bien ce type d'évaluation. L'IFRES et le SMAQ pourraient coopérer avec la Faculté d'architecture pour lancer le chantier de la rénovation de l'évaluation, qui doit impérativement impliquer non pas que des experts en docimologie, mais les différents types d'enseignants (praticiens, académiques, élèves moniteurs) et des délégués étudiants. Les employeurs qui participent à l'encadrement des stages et des EI doivent également être sollicités puis sensibilisés (ex. un guide pratique de l'évaluation). Surtout, les étudiants doivent être associés à la réflexion, à l'élaboration, aux tests des questionnaires et à leur analyse. Là encore, la dimension numérique doit être intégrée afin de faciliter l'évaluation, son traitement et l'analyse de ses résultats.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continue)

- 48 Le comité souligne la volonté de la Faculté d'optimiser les ressources humaines en son sein, de mobiliser les compétences internes à l'ULiège qui peuvent être complémentaires à celles de la Faculté. Dans le même temps, la Faculté entend devenir un pôle de ressources pour les autres facultés sur les thématiques de l'espace et du bâti, de l'aménagement et d'autres dimensions en lien avec l'architecture et l'urbanisme. La multiplicité des statuts ne facilite pas la tâche de la Faculté, qui a pourtant su naviguer et commencer à dessiner une politique de recrutement fort pertinente.
- 49 Les engagements pédagogiques des enseignants de la Faculté sont un bon système pour assurer une cohérence des enseignements. Force est de constater qu'il n'y a pas adhésion de l'ensemble de la communauté enseignante et que l'objectif même de ces engagements est questionné. La coordination pédagogique est un levier essentiel pour garantir la cohérence, puis décliner ensuite les engagements de chacun. Le Comité des experts pense toutefois qu'il est encore trop tôt pour que ces engagements soient utiles ou jugés comme tels par les enseignants. Il y a un travail préalable à faire sur l'articulation des AA entre UE et niveau Master, l'identification et l'organisation de la pluridisciplinarité l'introduction de la dimension internationale ainsi que l'introduction des activités de recherche pour affiner les AA et ensuite débattre de la pédagogie au sein de la Faculté. Un séquençage est à prévoir, que la coordination pédagogique pourrait prendre en charge. A défaut, elle se contentera de gérer la formation dans ses aspects organisationnels. La Faculté peut notamment mobiliser l'IFRES et d'autres services supports de l'université pour conduire ce chantier.
- 50 Il existe une volonté de former les nouveaux enseignants à la pédagogie de la Faculté d'architecture. Les nouveaux recrutés bénéficient des formations de l'IFRES. En revanche, une fois en poste, les enseignants sont libres de suivre des formations selon leur bon vouloir. La Faculté n'a pas encore de politique de formation continue des enseignants qui soit en lien avec sa stratégie ni avec les AA du programme. De même, les élèves moniteurs qui viennent d'autres facultés ne sont pas forcément formés à la pédagogie, alors qu'elles/ils pourraient l'être. Ceci renforcerait également la vision commune de la pédagogie dans cette Faculté d'architecture jeune, qui cherche encore sa « marque de fabrique ». Une haute qualité de pédagogie universitaire pour tous les enseignants quel que soit leur statut pourrait être une piste à explorer. La Faculté dispose de services comme l'IFRES ou d'autres organisant l'assurance qualité, et pourrait solliciter la Faculté d'éducation et les laboratoires travaillant sur la pédagogie ou le numérique. Il lui reste à orchestrer une politique de formation cohérente en fonction des objectifs de la formation d'architecte. Les structures et les dispositifs sont là.
- 51 Le comité salue la politique de mobilisation de ressources dédiées à la recherche. Ceci donne à la Faculté une forte impulsion à la recherche, à moyens constants. C'est un effort de rationalisation des ressources témoignant d'une excellente connaissance des forces en présence et de leurs potentialités de développement.

52 Le comité appelle l'ULiège et la Faculté d'architecture à ne pas négliger les aspects humains lors des réformes en cours. Les entretiens ont révélé des tensions significatives entre individus ainsi que des situations individuelles dramatiques chez les enseignants et les personnels technico-administratifs. Il semble que la période de fusion/intégration vécue depuis huit ans maintenant pèse trop sur les personnels, sans qu'une perspective valorisante et motivante ne soit dessinée. Le sentiment d'abandon gagne plusieurs personnes rencontrées.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

53 Les ressources matérielles sont de très bonne qualité, permettant aux étudiants d'étudier dans des conditions correctes, quel que soit le type de formation (en atelier ou autre). En revanche, il manque de locaux pour que les étudiants se réunissent, travaillent. La dispersion des locaux est mal vécue, mais la Faculté porte un projet de regroupement sur un seul site. Le comité salue cette initiative, et cependant s'interroge sur l'apparente déconnexion entre une réflexion sur le bâti (le nouveau site) et celle sur la pertinence et l'efficacité de la formation d'architecte. La nouvelle implantation dans un nouveau bâtiment semble quasiment acquise, tandis que de nombreuses questions sur la formation restent en suspens. Le comité des experts craint que le nouveau projet ne soit qu'une enveloppe pour une formation d'une facture relativement classique (l'atelier comme colonne vertébrale d'une formation d'architecte de maître d'œuvre), telle qu'elle se présente actuellement à la Faculté.

54 Les collections de la bibliothèque sont impressionnantes. Le comité pense que l'enjeu relève davantage de l'utilisation du manuel, de l'archive et du livre en général dans la formation d'architecture. L'hybridation entre une formation pratique et académique, le poids grandissant de la recherche, questionnent la relation de l'étudiant à l'écrit et à l'usage des bibliothèques. La Faculté joue son rôle dans la protection et la valorisation des fonds de grande valeur. Elle acquiert des ouvrages de bonne qualité. Pour autant, le rôle de la bibliothèque est en train de changer et mérite une attention particulière, sans doute au niveau trans-facultaire.

55 La formation n'a pas encore pris la vague du numérique et la communauté enseignante n'est pas encore fixée sur le type de besoins numériques dont les étudiants ont besoin, aujourd'hui et plus tard dans leur carrière. Cette question reste intimement liée à l'évolution des métiers de l'architecture. Les logiciels sont nombreux, mais tous ne sont pas pertinents pour une formation d'étudiants, notamment à finalité unique. Le comité ne doute pas que cette réflexion sera menée lorsque l'Observatoire des professions de l'architecture sera pleinement opérationnel.

56 Le DAU reconnaît que les 2 plateformes TIC (*MyULiège* et *e-campus*) sont sous-utilisées par les étudiants. Le comité des experts le constate également, les étudiants n'en comprennent pas l'intérêt. Là encore, il semble que l'attention de l'étudiant soit absorbée par l'atelier, lui laissant peu de temps pour explorer les sources, compléter ses formations, voire se permettre davantage de créativité. La réflexion sur l'utilisation des TIC ne saurait être dissociée d'une réflexion plus large sur le déroulement de la formation selon le plan d'études prévu, la charge de travail des étudiants, les pédagogies employées et l'implication des enseignants dans les TIC. La réponse ne réside pas à ce stade dans un changement de plateformes.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

57 Les étudiants entrants sont correctement suivis par les enseignants. La Faculté applique les dispositifs type feedback pour les étudiants en bloc 1 et accompagne les étudiants en passerelle. Malgré tout, peu semblent connaître le dispositif Feedback.

- 58 Pour autant, la Faculté d'architecture ne paraît pas particulièrement à la pointe de l'accompagnement institutionnel des étudiants pour assurer leur réussite. Il existe des dispositifs mis en place par l'ULiège (ex. service social de l'étudiant), que tout étudiant peut mobiliser. Ceux d'architecture ont semblé plus ou moins informés. Comme leurs enseignants, ils tendent à considérer que la spécificité de leur formation (en réalité, l'approche par projet et l'enseignement d'atelier) exige un dialogue permanent avec les intervenants. Ce dialogue existe. Les charrettes et le rythme de travail intense sont connus et acceptés comme une marque de fabrique de la formation des architectes. Force est de constater que les échecs ne dominent pas les débats ou sont renvoyés à la responsabilité individuelle des étudiants (formation mal choisie, inadaptation à la spécificité de ce type d'études, manque d'organisation personnelle...). Le comité des experts considère pour sa part qu'il y aurait les moyens d'analyser plus finement les raisons des échecs et d'y pallier. La fatalité ne peut servir de prétexte à l'inaction lorsque des étudiants peinent et échouent. Il appartient à la direction de la Faculté, lorsqu'elle sera rétablie, d'adresser sérieusement ce sujet. L'ULiège dispose des services pour y réfléchir collectivement, appuyer les enseignants (IFRES) et conseiller les étudiants.
- 59 La faible présence d'étudiants délégués, qui ne semble gêner personne, n'aide pas à faire remonter des difficultés rencontrées, au-delà des récriminations d'étudiants auprès de leurs enseignants. Il s'agit de porter plus haut et de façon moins personnalisée les problèmes rencontrés pour permettre à la Faculté d'intervenir. Les délégués sont également une source précieuse de suivi de la qualité et de la perception des étudiants à ne pas négliger.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 60 La Faculté d'architecture dispose d'un arsenal d'indicateurs d'activités, de suivi et d'évaluation des formations, bachelier et master, dans quasiment tous les domaines (langues, insertion, déroulement de la formation...). Les outils et les services de l'ULiège sont pertinemment mobilisés. Surtout, la Faculté peut conduire des analyses poussées des résultats, les croiser (par exemple, entre les résultats de l'évaluation des enseignements et les enquêtes auprès des alumni). La Faculté a les moyens de suivre l'évolution de la formation, ce qui sera un atout essentiel avec le nouveau référentiel et plan d'études. L'enjeu reste d'affiner certaines analyses lorsque les résultats interpellent, par exemple la baisse du taux de diplomation en master.
- 61 Il reste à la Faculté d'architecture à se doter des moyens de suivi d'atteinte des AA, clefs pour mesurer l'adéquation de sa formation aux besoins des employeurs, en sus du taux d'insertion. Ce dernier, plutôt élevé, est un indicateur conjoncturel important. Il peut être judicieusement complété par une évaluation de l'atteinte des AA par les étudiants, permettant de mesurer la capacité des étudiants à suivre la formation d'architecture (et à identifier les moyens de remédiation éventuels). Cela permet également de mesurer les raisons des difficultés d'atteindre certains AA (ils peuvent être trop élevés ou peu pertinents aux yeux des étudiants, ou nécessiter d'autres pédagogies, ou bien d'autres méthodes d'évaluation des étudiants).

RECOMMANDATIONS

- 1 Restaurer le bien-être au travail et à l'étude pour les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs. Cela peut induire une restauration de la confiance des enseignants et administratifs par un accompagnement actif et respectueux.
- 2 Il s'agit également de mener à bien les multiples réformes et réflexions engagées, parfois sans lendemain. Il est indispensable que la Faculté ne reporte pas les décisions qui ont été entérinées par les instances compétentes.

- 3 Renforcer la prise de conscience de la Faculté sur les charges de travail et les difficultés que peuvent rencontrer certains étudiants, et travailler tant sur les causes que sur les moyens de remédiation. Cette réflexion doit inclure les aspects sur le déroulement du plan d'études en termes de rythme, de pédagogie à employer, d'accompagnement à la réussite, de mobilisation des ressources autres que celles disponibles dans les classes d'ateliers (TIC, bibliothèque). Le nouveau site offre une occasion inédite de penser la formation et de la refonder éventuellement.
- 4 Poser les bases d'une politique de formation continue des enseignants, titulaires et professionnels, afin que les UE dont elles/ils ont la charge contribuent aux AA de la formation. Une coopération avec l'IFRES, le SMAQ et la Faculté d'éducation pourrait appuyer la Faculté d'architecture. Promouvoir FORMASUP, Master qualifiant en pédagogie universitaire, pourrait être une piste à explorer et un label de qualité de la formation en architecture de l'ULiège.
- 5 Renforcer les indicateurs de suivi et de résultats pour l'atteinte des AA et lancer une réflexion approfondie sur la portée des résultats et la façon d'y remédier. Là aussi, la mobilisation de l'IFRES est à considérer, avec celle des services qualité de l'ULiège.
- 6 Identifier les points de vigilance à suivre, particulièrement dans l'arsenal des indicateurs mis en place par la Faculté. Certains « points durs » comme les taux d'abandon, les taux de diplomation, méritent d'être explicités de manière plus approfondie
- 7 Veiller à l'articulation entre le référentiel et l'atteinte des AA (ces derniers devant y répondre) et questionner ensuite la réalité des axes stratégiques de la Faculté (pour valider leur pertinence au regard des résultats des étudiants, et les adapter le cas échéant, ou bien adapter les AA).

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

62 Le comité salue la qualité du dossier d'autoévaluation. La Faculté d'architecture a alloué des ressources et s'est accordée le temps nécessaire (trois mois) pour mener cet exercice de manière collective. L'organisation de la démarche (personnes mobilisées, structures, méthodologie) impressionne par son professionnalisme. Le résultat est le produit d'un consensus pour conduire cet exercice introspectif. L'appui de l'ULiège a été déterminant, faisant bénéficier de son expérience passée. L'aide sollicitée auprès d'autres facultés de l'université fut également une excellente idée, témoignant de la culture d'ouverture et d'échanges de bonnes pratiques que la Faculté d'architecture entend porter dans cette université.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

63 L'analyse SWOT présente la particularité d'être déclinée en plusieurs axes (ressources, communication interne/externe, gouvernance...). Ceci permet d'atteindre un bon niveau de précision. Il semble que le SWOT ait bénéficié d'analyses conduites précédemment lors de la révision du référentiel, du plan d'études, et de l'élaboration des axes stratégiques. Il a été efficient de réinjecter les résultats de ces réflexions dans l'analyse de la situation, telle que le SWOT a pour objectif de montrer de manière visuelle et concise. Vu la qualité atteinte des SWOTs, la Faculté pourrait envisager à l'avenir de conduire un SWOT consolidé et davantage axé sur le positionnement de la Faculté au sein de l'université, de la FWB et au-delà en Europe.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

64 Le plan d'action est relativement bien détaillé, et répond aux axes stratégiques de développement de la Faculté. Il y a donc une bonne cohérence et la faisabilité de ce plan est réaliste. Hélas, il est déconnecté des multiples problématiques que rencontre la Faculté, et le comité des experts conseille de s'en affranchir pour aller plus loin dans le questionnement. Les conclusions du présent rapport tracent quelques pistes.

Conclusion

La formation d'architecture est globalement de bonne qualité pour former un architecte. Elle pourrait gagner en pertinence en intégrant de nouvelles dimensions notamment internationales et d'autres champs essentiels à la formation d'un architecte du XXI^e siècle. Ces champs peuvent tout à fait être fournis par les facultés de l'ULiège.

La fusion et l'intégration n'ont pas été conduites dans un climat de sérénité, et la situation de tension au sein de la Faculté ne saurait perdurer, au risque de mettre en péril des individus, et à terme d'atteindre la qualité et la réputation de la formation. Les efforts pour élaborer un plan stratégique et porter des réflexions, souvent nombreuses (voire trop), sur la qualité de la formation, sont à porter aux crédits de responsables qui ont souhaité avancer.

Il reste néanmoins que les conditions ne sont pas encore réunies pour organiser l'élection d'un doyen qui prendrait les rennes d'une Faculté et achever les réformes en cours. D'une part, la gouvernance reste très confuse. D'autre part, le climat de doute parmi les enseignants et les administratifs ne laisse pas augurer d'une élection sereine. Enfin, il est des réflexions cruciales qui n'ont pas encore été lancées ou conduites à leur terme (l'actualisation des AA, l'intégration des profils de métiers d'architectures, la valeur ajoutée de l'internationalisation, la flexibilité des parcours, l'acuité de la pédagogie par le projet et la place de l'atelier, la pertinence des modalités d'évaluation).

Le comité est conscient de la somme des chantiers à mettre en œuvre. Aussi, il propose d'abord de s'attacher à restaurer un bon climat de travail au sein de la Faculté. C'est une urgence. Ensuite, il s'agit de restaurer des organes de gouvernance efficaces, en attendant le moment venu pour élire un doyen selon les procédures normales. Le comité considère que la situation difficile que connaît la faculté nécessite de recourir à une procédure spécifique pour en sortir. L'intervention d'une personne extérieure à la Faculté connaissant les métiers de l'architecture, et apte à dénouer des situations difficiles avec fermeté et diplomatie, paraît plus que nécessaire à ce stade.

Malgré le plan stratégique, la situation est si complexe à traiter que la Faculté ne doit pas s'affranchir de poser des questions fondamentales sur son objectif, son essence même au sein de l'ULiège, la portée de son engagement dans l'université, la valeur ajoutée attendue du nouveau site. Il peut être de bonne politique de prendre le temps d'analyser les situations d'ordre similaire qu'ont pu rencontrer d'autres écoles ou instituts d'architecture en Europe, et de tirer des leçons utiles pour permettre une fusion et une intégration pleinement achevée à Liège.

En tout état de cause, une ligne doit guider les promoteurs de l'avenir de la Faculté d'architecture : mettre véritablement l'étudiant au centre de la formation, dédié aux métiers de l'architecture du XXI^e siècle.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation du *cluster*
« Architecture-Urbanisme »
(Archi-Urba)
2018-2019

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

La faculté d'Architecture remercie le comité d'évaluation pour ses commentaires et recommandations pertinentes.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Prof. Pierre Wolper, Recteur

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité

Prof. Pierre Hallot
coordonnateur de l'autoévaluation